



GEMENG
JONGLËNSTER

Junglinster, le 25 juin 2020

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeu-di jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 21 octobre 2019 le conseil communal a décidé une adoption du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Rodenbourg, au lieu-dit « Junkerwiss», présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de la société Rodema s.a. Cette adoption a été approuvée par Madame le Ministre de l'Intérieur en date du 28 janvier 2020 sous référence 18649/27C.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 26 juin 2020 au 10 juillet inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

